

**Compte-rendu
du conseil de la Communauté de Communes du 04 mars 2009**

En exercice : 36	<p>L'an deux mille neuf, le quatre mars vingt heures trente minutes, les membres de la communauté de communes Pontorson- Le Mont Saint Michel étaient réunis en Mairie de Pontorson après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Bernard HEON, président.</p> <p>Membres présents : Mr Roger ALIX ; Mr Marc BASQUIN ; Mr Alain BODIN ; Mr Daniel BODIN ; Mr Louis BODIN ; Mr Daniel COUREUIL ; Mr Alain CUDELOU ; Mr Claude DURANT ; Mr Lucien FAGUAIS ; Mme Annick FILLATRE ; Mr Yann GALTON ; Mr Jean GEDOUIN ; Mr Jacques GROMELLON ; Mme Annick GUERIN-FOLLEN ; Mr Bernard HEON ; Mr Patrick LARIVIERE ; Mr Marc LECHAT ; Mr Guy LEFEVRE ; Mr Alain LEPESANT ; Mr Emile LEROY ; Mr Pierre LOILIER ; Mr Didier NOEL ; Mr Didier RENOULT ; Mr Jean-Louis THOMINE ; Mr Pierre TOUQUETTE ; Mr Louis TRECAN ; Mme Maryvonne VINOUSE ; Mr Marc YREUX</p> <p>Remplaçants les titulaires : Mme Jacqueline POISSON remplace Mme Lucienne LELANDAIS ; Mme Anne-Marie BESNARD remplace Mr Alain MAZIER</p> <p>Absents excusés :</p> <p>Absents : Mme Mariannick AMELINE ; Mr François LETEMPLE ; Mr Antoine ROUSSELLE</p> <p>Procurations : Mr André GUYON à Mr Emile LEROY ; Mr Claude LEMETAYER à Mr Roger ALIX ; Mr Sébastien ROBIDEL à Mr Didier RENOULT</p> <p>Secrétaire de séance : Mr Marc YREUX</p>
Présents : 30	
Absents : 3	
Procurations : 3	
Votants : 33	
Date de convocation : 24/02/2009	

N° 2009/09 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2009

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter le procès – verbal de la séance du 29 janvier 2009.

Arrivée de Mrs François LETEMPLE et Antoine ROUSSELLE

En exercice : 36	L'an deux mille neuf, le quatre mars vingt heures trente minutes, les membres de la communauté de communes Pontorson- Le Mont Saint Michel étaient réunis en Mairie de Pontorson après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Bernard HEON, président. Membres présents : Mr Roger ALIX ; Mr Marc BASQUIN ; Mr Alain BODIN ; Mr Daniel BODIN ; Mr Louis BODIN ; Mr Daniel COUREUIL ; Mr Alain CUDELOU ; Mr Claude DURANT ; Mr Lucien FAGUAIS ; Mme Annick FILLATRE ; Mr Yann GALTON ; Mr Jean GEDOUIN ; Mr Jacques GROMELLON ; Mme Annick GUERIN-FOLLEN ; Mr Bernard HEON ; Mr Patrick LARIVIERE ; Mr Marc LECHAT ; Mr Guy LEFEVRE ; Mr Alain LEPESANT ; Mr Emile LEROY ; Mr François LETEMPLE ; Mr Pierre LOILIER ; Mr Didier NOEL ; Mr Didier RENOULT ; Mr Antoine ROUSSELLE ; Mr Jean-Louis THOMINE ; Mr Pierre TOUQUETTE ; Mr Louis TRECAN ; Mme Maryvonne VINOUSE ; Mr Marc YREUX Remplaçants les titulaires : Mme Jacqueline POISSON remplace Mme Lucienne LELANDAIS ; Mme Anne-Marie BESNARD remplace Mr Alain MAZIER Absents excusés : Absents : Mme Mariannick AMELINE Procurations : Mr André GUYON à Mr Emile LEROY ; Mr Claude LEMETAYER à Mr Roger ALIX ; Mr Sébastien ROBIDEL à Mr Didier RENOULT Secrétaire de séance : Mr Marc YREUX
Présents : 32	
Absents : 1	
Procurations : 3	
Votants : 35	
Date de convocation : 24/02/2009	

N° 2009/10 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

I- Budget Principal

1- Dépenses d'investissement

Gendarmerie : 825 000 € TTC (restes à réaliser pour les travaux+ maîtrise d'œuvre + CT + CSPPS + actualisation du prix)

Siège de la communauté de communes :

Acquisition de terrain et du bâtiment 630 000 €

Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des locaux : 299 000 € + AMO HQE: 18 000 €

Création de 2 EPN (espaces publics numériques) :

Acquisition de locaux : 150 000 € + frais annexes 20 000 €

Maîtrise d'œuvre + travaux d'aménagement : 239 000 €

Acquisition du matériel informatique (postes PC + imprimantes + scanner + vidéo projecteur) : 60 000 €

Travaux de rénovation du 2^{ème} étage des Fanils (maîtrise d'œuvre) :

Salle de sports rue des Bordeaux :

Valorisation et interprétation du patrimoine (CPI). Projet estimé à 128 000 €

Matériel de bureau et informatique : 25 000 € TTC

Voie verte transbaie (20414) : Fonds de concours à la commune de Pontorson, maître d'ouvrage : 50 000 €

Acquisition de logiciels : 11 000 € TTC

Réserve foncière (terrain pour salle de sports) : 420 000 €

Total dépenses d'investissement : 3 063 720,00 € TTC

2- Recettes d'investissement

Gendarmerie : 243 256,50 €

Siège de la communauté de communes :

- DGE 20 à 50% du montant HT

- Conseil régional + ADEME (70% du coût de l'AMO HQE + 40 % maximum du montant des surcoûts de construction liés à l'amélioration des performances énergétiques dans le cas d'un bâtiment exemplaire et à l'utilisation d'éco-matériaux.

- Feder

EPN :

- Manche numérique : Fourniture d'une partie du matériel informatique (écran, mobilier adapté pour personnes handicapées, postes informatiques offerts), convention à signer jusque fin 2009.

- Feder

Travaux de rénovation du 2^{ème} étage des Fanils (maîtrise d'œuvre) :

Travaux de rénovation de la Salle de sports :

- DGE

Contrat de Pôle Intercommunal pour RIS et interprétation du patrimoine :

- Conseil région 53 500 € (50%).

Affectation du résultat (1068) : 669 000 €

Fctva : 229 000 €

Emprunt 1 707 000 €

Total recettes d'investissement : 3 064 047,47 €

3- Dépenses de fonctionnement

Charges de personnel et charges à caractère général : (011+012)

La proposition relative à la section de fonctionnement – charges de personnel et charges courantes pour 2009 reprend globalement les orientations de 2008.

- Chapitre 011 – charges à caractère général : 203 750 €

- Chapitre 012 – charges de personnel : 135 000 €

- Diagnostic de territoire : 36 000 € TTC

- Agenda 21 : 36 000 € TTC

- Etude OPAH : non encore estimé 24 000 € TTC

- ARIM : 4 750 € TTC

- Convention CCI : 5 760 € TTC

=> compte 617 : 107 000 € TTC

- Bulletin communautaire : conception/impression : 2 000 € H.T.

- **Contingent incendie (6553) : 184 004 €**

- **Subventions aux associations (6574)**

Toutes les associations ne se sont pas encore manifestées pour les demandes de subvention. Il semble cependant utile de prévoir le renouvellement des subventions habituellement versées (sous couvert de réception des pièces demandées pour le dossier).

Association	subvention
Collège au titre des sorties pédagogiques, séjours linguistiques et natation	10 000 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Pontorson	3100 €
Secours mutuel des sapeurs-pompiers de Pontorson	305 €
F.S.E. du collège de Pontorson	1 500 €
A.S. du collège de Pontorson	4 000 €
F.S.E. du collège Le Clos Tardif Saint-James	460 €
Amicale du personnel CC – Commune de Pontorson	125 €

- Participations aux organismes (6554)

Les cotisations aux différents organismes et syndicats, sont à prévoir également.

Organisme	Cotisation
Pays de la Baie	2009 : 2,29 € par habitant : 15 551,39 €
Leader +	Inclus dans celle-ci-dessus
SCOT	2009 : 4 037 €
SyMEL	2008 : 1 555 €
Manche Numérique	2007 : 3 741€ (AMT + contribution boucles locales)

Association interdépartementale 35-50	2007 : 100 €
Pays de la Baie Initiative	2007 : 20 €
PAIO	3 123,86 €
CAUE	30 €
ADPCR ?	

Charges d'intérêt nouvel emprunt : 75 000 €

Budget annexe : 112 000 €

Amortissements : 32 506,45 €

4- Dette

Charges d'intérêt : 59 852,44 €

Capital remboursé : 131 170,36 €

Annuité totale : 191 022,80 €

Montant de la dette en capital au 1^{er} janvier 2009 : 1 508 911,34 €

Deux emprunts arrivent à terme la 1^{er} juin 2009, un emprunt arrive à terme le 1^{er} juillet 2009.

5- Recettes de fonctionnement

- DGF 2008 : 209 000 €

- FDTP 2008 : 12 000 €

- Allocation de compensation de la TFNB 2008 : 21 000 €

- Allocation de compensation de la TP 2008 : 1 862 €

- Contributions directes 2008 : estimation à taux constants : 712 000 €

- Comptes à terme : 25 000 €

- Loyers gendarmerie : 40 000 €

→ **Soit recettes habituelles : 1 020 862 €**

- Diagnostic de territoire : subvention CG50 : 8 000 €

- Agenda 21 : subvention ADEME + région : 50% de la dépense (environ 25 000 €)

- OPAH : conseil régional 25% du coût HT de l'étude préalable, 15% du coût HT d'une année de fonctionnement de l'équipe chargée du suivi et de l'animation durant trois ans.

- Etude charte de signalisation touristique : FACIT : 50% de la dépense - plafonné à 8 000 € mais pouvant être doublé si projet structurant porté par une collectivité publique. Pas d'estimation encore du coût de l'étude.

→ **Recettes de subventions attendues : 8 000 €**

II- Budget annexe O.M.

1- Dépenses d'investissement

Pôle environnement (déchetterie et quai de transfert) :

Maîtrise d'œuvre : 72 000 €

CT + SPS + dommage ouvrage + bornage: 42 000 €

Enveloppe travaux : 1 555 000 € (inclus option benres couvertes)

- Colonnes pour PAV : 10 000 € HT

- Acquisition d'une nouvelle benne om : 168 000 € HT.

Total dépenses d'investissement : 1 876 000,00 €

2- Recettes d'investissement

Subventions Pôle Environnement

- DGE pour le local D.M.S. : 4 500 € (30% d'un montant maxi de 15 000 €)(dossier à redéposer)

- DDR pour déchetterie : 38 500 €

- Conseil régional pour déchetterie : 37 000 €

- Achat d'une benne om : DGE 20 à 30% du devis plafonné à 65 000 €

- Fctva : 292 000 €
- Emprunt : 1 413 000 €

Total recettes d'investissement : 1 876 256,23 €

3- Dépenses de fonctionnement

La proposition envisagée relative à la section de fonctionnement reprend globalement les mêmes orientations que pour 2008.

Chapitre 011 – charges à caractère général : 607 500 €

Chapitre 012 – charges de personnel : 324 000 €

Amortissements : 55 243,73 €

4- Dette

Charges d'intérêt : 8 364,94 €

Capital à rembourser : 18 973,68 €

Annuité : 27 338,62 €

Montant de l'emprunt au 1^{er} janvier 2009 : 224 864,00 €

5- Recettes de fonctionnement :

Affectation du résultat : section de fonctionnement

Vente de produits résiduels 2009 (703): 30 000 €

Soutiens à la reprise Eco-emballages, Revipac, Eco-Folio (74) : 50 000 €

REOM 2008 : (gros fournisseurs + dégrèvements inclus) : (706) 795 000 €, soit une augmentation de 35 000 € par rapport à 2008

Subvention du budget principal : 112 000 €

N° 2009/11 CONVENTION SDIS

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer la convention avec le SDIS

N° 2009/12 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CADASTRE NUMERISE

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition du cadastre numérisé avec l'association « le Bassin du Couesnon »

N° 2009/13 CONVENTION POUR LA CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- d'autoriser le président à signer la convention portant création d'un groupement de commande pour la fourniture de combustible.

N° 2009/14 MOTION DEMANDANT LA MODERNISATION DES DEUX VOIES ET L'ELECTRIFICATION DU TRONCON AVRANCHES-DOL DE BRETAGNE DE LA LIGNE FERROVIAIRE CAEN-RENNES

Le conseil de la communauté de communes, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- d'accepter la motion demandant la modernisation des deux voies et l'électrification du tronçon Avranches-Dol de Bretagne de la ligne ferroviaire Caen-Rennes.

**Le présent compte-rendu est affiché sur le tableau d'affichage
De la communauté de communes le 09 mars 2009**